

COMMUNIQUÉ DE PARIS

Nous, ministres des 50 pays et dirigeants des 60 organisations partenaires de la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC), affirmons notre accord à travailler ensemble pour réduire les émissions de polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat (SLCPs) – carbone noir, méthane (CH₄) et de nombreux hydrofluorocarbures (HFC). Réduire les émissions de SLCPs est un complément efficace, urgent et pragmatique à l'atténuation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre persistants. Agir sur les SLCPs pourrait permettre de réduire le changement climatique de court terme d'environ 0,6°C à l'échelle mondiale d'ici 2050 – et de ralentir le rythme de ce changement climatique de court terme, notamment dans de nombreuses zones fragiles, comme la région arctique et l'Himalaya.ⁱ Ces actions aideront également à améliorer la qualité de l'air, la santé publique, la sécurité alimentaire et l'efficacité énergétique à l'échelle locale et régionale, et de fait contribueront à atteindre certains des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les résultats concrets liés à l'action de la CCAC pour stimuler l'action des partenaires de la Coalition et au-delà en vue de réduire sensiblement les SLCPs sont décrits dans le rapport annuel 2014-2015 de la CCAC. Nous saluons les progrès du service pilote de vente aux enchères visant à réduire les émissions de méthane et le changement climatique (Pilot Auction Facility ou PAF) qui a récemment tenu sa toute première vente aux enchères en soutien à des projets de réduction des émissions de méthane.ⁱⁱ Nous félicitons les nombreux pays qui ont intégré des mesures de lutte contre les SLCPs dans leur Contribution prévue déterminée au niveau national (INDC). Nous saluons également les annonces faites dans le cadre du Programme d'action de Lima-Paris,ⁱⁱⁱ notamment par les nombreuses villes et entreprises du secteur privé, qui ont contribué à initier des actions concrètes visant à obtenir des résultats positifs sur le climat.

Nous reconnaissons que la réduction progressive des HFC à l'échelle mondiale constitue l'une des principales opportunités de réduire rapidement les SLCP. Par conséquent, nous – Ministres des États partenaires de la CCAC – affirmons notre soutien en faveur de l'adoption d'un amendement du Protocole de Montréal visant à mettre un terme aux HFC, saluons les progrès réalisés lors de la 27^e réunion des Parties et nous engageons à travailler ensemble et avec d'autres pays en vue de l'adoption d'un tel amendement en 2016. Au sein même de la Coalition, nous continuerons à encourager l'adoption d'alternatives aux HFC respectueuses du climat tout en améliorant l'efficacité énergétique, et à encourager les actions du secteur privé visant à développer et à adopter des technologies et des pratiques réduisant les émissions de HFC.

Nous lançons aujourd'hui le plan stratégique quinquennal de la Coalition, qui présente nos stratégies et principales actions, et un cadre visant à démontrer notre contribution à la lutte mondiale contre le changement climatique et la pollution de l'air. Nous travaillerons ensemble et à titre individuel afin de parvenir à la mise en œuvre généralisée de politiques, réglementations et pratiques réduisant les émissions de SLCPs – la priorité de la Coalition à l'horizon 2020 – ainsi que pour évaluer les résultats de nos actions.

Guidés par le Comité consultatif scientifique,^{iv} nous nous engageons à prioriser, développer et mettre en œuvre des mesures qui conduiront à la réduction des émissions de SLCPs à grande échelle à court et moyen terme et ainsi à en réaliser les importants bénéfices climatiques, de santé publique et autres bénéfices associés. Nous allons explorer comment la CCAC peut contribuer à promouvoir des alternatives aux lampes à pétrole, améliorer la collaboration entre pairs, renforcer les capacités au sein des pays et poursuivre le développement du service d'enchères sur le méthane. Nous allons travailler avec des institutions financières et des experts pour améliorer la comptabilisation des répercussions positives de la réduction du carbone noir et du méthane sur le climat afin de faciliter la mobilisation de fonds à cette fin. Et nous nous engageons

à explorer comment la Coalition peut soutenir la transition directe entre les technologies d'aujourd'hui et les solutions de demain. Nous nous réjouissons des nouvelles contributions au Fonds d'affectation spéciale de la Coalition environ 12 millions de dollars US, et encourageons tous les partenaires à poursuivre leurs contributions financières directes ou en nature qui nous aident à concrétiser nos ambitions communes.

Nous considérons le Forum mondial sur le méthane prévu en mars 2016 comme une opportunité importante pour lutter contre les émissions de méthane. Nous explorerons comment la coopération à haut niveau peut être renforcée pour encourager l'action individuelle et collective contre les sources principales de ce polluant majeur.

Les récents pics de pollutions de l'air et événements climatiques dramatiques nous rappellent que le combat est loin d'être terminé et que nous devons renforcer notre engagement à faire face au changement climatique et à la pollution de l'air au travers de politiques synergétiques afin d'assurer notre futur.

ⁱ Une réduction du réchauffement d'environ 0,6°C (avec une fourchette d'incertitude comprise entre 0,3 et 0,9°C) à l'horizon 2050 a été estimée par Xu et al. 2013. D'autres études (Shindell et al., 2012; UNEP/WMO 2011; Stohl et al. 2015) ont trouvé des réductions comprises entre 0,2 et 0,5°C d'ici 2050, estimations qui ne prennent pas en compte l'effet des mesures de réductions des HFCs.

ⁱⁱ Réduction de méthane d'un volume de 8,7 Mt éq-CO₂ ou 348,000 tCH₄ en utilisant le multiple utilisé pour les Mécanismes de Développement Proposé (25x). La CCAC a soutenu la création du service pilote de vente aux enchères visant à réduire les émissions de méthane et le changement climatique via la Banque Mondiale. C'est un mécanisme innovant récompensant les performances qui utilise les enchères pour maximiser l'utilisation de ressources publiques limitées consacrées à l'atténuation des changements climatiques tout en levant des financements privés.

ⁱⁱⁱ <http://newsroom.unfccc.int/lpaa/short-term-pollutants/>

^{iv} Le comité consultatif scientifique a pour objectif de maintenir à jour les bases scientifiques sur les SLCPs de la CCAC, de répondre à des questions spécifiques et de fournir une base scientifique aux décisions politiques.